

1

SE CONNECTER AU GNAU

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) dispose de 2 possibilités pour se connecter :



a Utiliser l'identification « France Connect » :
(méthode d'authentification sécurisée, mise en place par l'État)



Qu'est-ce que FranceConnect ?

→ Email

→ Mot de passe

→ Mot de passe oublié ?

Connexion

→ Pas encore de compte ?

b Cliquer sur « Pas encore de compte ».

Dans le cadre de la création de compte, un mail d'activation est envoyé à l'adresse fournie. Après activation du compte, le demandeur complète ses données personnelles et les autres paramètres de sécurité.

d La silhouette, après connexion, se colore en vert.



Les icônes « Paramètres » et « Se déconnecter » sont disponibles.



2

S'INFORMER SUR LA RÉGLEMENTATION

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la page d'accueil. Les éléments accessibles s'affichent.

a

Des liens permettent d'accéder aux informations indispensables concernant les **règlements** et le **zonage** par exemple.

S'INFORMER SUR LE RÈGLEMENT



b

L'aide nécessaire concernant le type de dossier à déposer et le socle juridique de chaque démarche.

c

Les conditions générales d'utilisation et d'autres liens utiles d'information et de contact.

- Conditions générales d'utilisation
- Notice
- Mentions légales
- Contacts

3

FORMULER SES DEMANDES D'URBANISME

a

Cliquer sur le bouton correspondant au type de dossier à déposer.

FORMULER

UNE DEMANDE D'URBANISME NUMÉRIQUE



b

2 méthodes sont disponibles :

1. **Saisir en se laissant guider** tout au long de la constitution du dossier.
2. **Importer le dossier** complet (ou juste le formulaire) dans le GNAU et bénéficier de l'aide de l'assistant avant transmission.



c

Pour terminer, il est possible de :

1. « **Sauvegarder** » la demande comme brouillon en attente.
2. « **Transmettre** » la demande.

